

PLAN DE COURS

COURS : **Modélisation et dessins assistés par ordinateur I**

PROGRAMME : 280.B0 Techniques de génie aérospatial

DISCIPLINE : 280 Aéronautique

PONDÉRATION : Théorie : 2 Pratique : 2 Étude personnelle : 1

Professeur(s)	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site web
Lavallée Andrée	B-123	4705	andree.lavallee@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

En dehors des heures de disponibilité, il est possible de contacter l'enseignant par MIO pour prendre un rendez-vous.

Coordonnateur(s) du départ.	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site web
Carl Garneau	A-183	4707	carl.garneau@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Ce cours s'inscrit dans les fonctions de travail reliées à la planification, à la conception et au contrôle de la qualité. Il contribue à développer progressivement votre capacité à modéliser et utiliser un logiciel pour définir des pièces aéronautiques.

Ce cours est préalable absolu aux cours :

280-303-EM Définition de composants d'aéronefs III
280-345-EM Planification et fabrication de structures
280-433-EM Systèmes avioniques
280-463-EM Dessins de cellule d'aéronef
280-446-EM Programmation assistée pour commande numérique I
280-513-EM Modélisation et dessins II

Ce cours est corequis au cours :

280-203-EM Définition de composants II

Ce plan de cours doit être conservé par l'étudiant tout au long de ses études, car il sera utile au moment de l'activité d'intégration.

COMPÉTENCE DU PORTAIT DU DIPLÔMÉ

Volet Conception

OBJECTIF(S) MINISTÉRIEL(S) (CODE ET ÉNONCÉ)

011U Produire et modifier des croquis, des dessins techniques et des modèles reliés à l'aéronautique.

OBJECTIF TERMINAL DE COURS

À la suite de ce cours l'étudiant sera en mesure d'utiliser le logiciel CATIA V5 afin de modéliser des pièces simples, de créer les dessins associés et d'effectuer des assemblages de base. Ceci afin de pouvoir s'exprimer clairement au niveau graphique lors des cours subséquents.

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

À partir de dessins de pièces réalisées selon la norme ASME Y14.5M-1994, l'étudiant apprendra à modéliser et dessiner sur le logiciel CATIA V5.

À la fin de la session, l'étudiant sera initié aux assemblages.

L'étudiant a accès aux locaux d'ordinateurs lui permettant de se pratiquer et de terminer les travaux à remettre.

PLANIFICATION DU COURS

Module	Objectifs d'apprentissage	Contenu	Méthodes pédagogiques	
			Activités d'enseignement	Activités d'apprentissage
1 2 hres	#1.1 Planifier le travail et structurer le fichier.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Environnements du réseau et du logiciel. ▪ Gestion des dossiers; remise de travaux. ▪ Interface. ▪ Utilisation de la souris. ▪ Se familiariser avec la géométrie 3 dimensions. 	Exposés magistraux. Démonstrations.	Exercices pratiques.
2 6 hres	#2.1 Choisir les méthodes de modélisation pour la production du modèle.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer des esquisses avec l'atelier <i>Sketcher</i> ▪ Définition des contours. ▪ Élaboration des contraintes dimensionnelles et géométriques. 	Exposés magistraux. Démonstration.	Exercices pratiques.
3 30 hres	#3.1 Choisir les méthodes de modélisation pour la production du modèle. #3.2 Utiliser et modifier l'arbre de construction.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation des commandes permettant la génération du modèle à partir des esquisses. ▪ Choix des méthodes de modélisation. ▪ Opérations booléennes pour la production du modèle. ▪ Utilisation de paramètres. ▪ Exploitation des possibilités de l'arbre de conception du modèle (arbre de construction du logiciel CATIA). 	Exposés magistraux. Démonstrations.	Exercices pratiques.
4 16 hres	#4.1 Extraire les vues du modèle nécessaires à la définition de la pièce. #4.2 Exécuter des dessins de définition de la pièce en utilisant un logiciel de dessin.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix des vues et disposition dans la feuille de dessin. ▪ Extraction, à partir du modèle, des vues nécessaires à la définition de la pièce. ▪ Choix du format de la feuille. ▪ Inscription des cotes, des notes, etc. ▪ Impression. ▪ Introduction à la cotation 3D. 	Exposés magistraux. Démonstrations.	Exercices pratiques.
5 6 hres	#5.1 Exécuter des assemblages de niveau élémentaire de pièces solides.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'assemblages à l'aide de l'atelier <i>Assembly Design</i>. ▪ Contraintes d'assemblage. ▪ Création de dessins d'assemblages. 	Exposés magistraux. Démonstrations.	Exercices pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation et mode d'évaluation	Objectif(s) d'apprentissage	Critères d'évaluation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (points)
<u>Examen 1 :</u> - Modéliser une ou des pièce(s) simple(s) à partir de dessin(s);	Examen commun ou par groupe Travail individuel Notes de cours et documentation permises (3 périodes)	1.1, 2.1	Note 1	5 ^e semaine	20%
<u>Examen 2 :</u> - Modéliser une pièce à partir d'un dessin; - Produire un dessin simple;	Examen commun ou par groupe Travail individuel Notes de cours et documentation permises (3 périodes)	1.1 à 3.2	Note 1	10 ^e semaine	30%
Projet : - Modéliser une pièce répondant à certains critères; - Travail individuel; - Notes de cours permises.	Hors des heures de cours	Tous	Note 1	13 ^e semaine	10%
<u>Examen 3 (final) :</u> - Modéliser une pièce à partir d'un dessin; - Produire un dessin possédant vues orthogonales, de coupe et de détail; - Créer les contraintes d'assemblage dans un produit. Les pièces sont fournies.	Examen commun Travail individuel Notes de cours permises (4 périodes)	Tous	Note 1	15 ^e semaine	40%

TOTAL : 100%

Note 1 : Les critères d'évaluation seront présentés par écrit au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative. (Article 5.1 PIEA)

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

Clé USB ou moyen de stockage approprié

MÉDIAGRAPHIE

Ouvrages de référence : **CATIA Core Tools – McGraw-Hill, 2012.**
Fichiers d'aide CATIA V5
<http://www.3ds.com>

CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

(1) Note de passage

La note de passage du cours est de 60%.(PIEA, article 5.1m).

(2) Présence aux évaluations sommatives

Toute absence non motivée à un examen entraîne un échec à l'examen, la note zéro est attribuée.

Les absences motivées suivantes sont reconnues par le Département : raison médicale (certificat médical à l'appui); mortalité dans la famille immédiate; cause légale (preuve à l'appui); toute autre raison jugée acceptable par le professeur. Les motifs doivent être présentés au professeur dans les cinq jours ouvrables avant ou après l'examen.

Les calculatrices programmables ne sont pas tolérées aux examens.

(3) Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard les pénalités sont :

- Voir la section « Règles des départements » à l'adresse suivante :
<http://guideena.cegepmontpetit.ca/regles-des-departements/>

(4) Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Le non-respect de ces normes peut retarder l'acceptation du travail ou affecter la note accordée. Ces normes sont disponibles dans **Liens éclair, Bibliothèques** sous la rubrique « **Méthodologie** » des centres de documentation du Cégep dont voici l'adresse : www.cegepmontpetit.ca/normes.

Les **pénalités départementales** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) sont :
<http://guideena.cegepmontpetit.ca/regles-des-departements/>.

Les fichiers devront être identifiés selon le format suivant :

214-Groupe-Numéro du travail-NomPrenom (ex : 214-3030-EX1-LavalleeAndree)

Une pénalité de 5% sera attribuée à chaque fichier ou dossier mal identifié.

(5) Qualité de la langue française

Évaluation formative : En techniques de génie aérospatial, l'évaluation du français se veut avant tout formative :

- construction par l'étudiant de lexiques à l'intérieur de notes et manuels de cours;
- refus d'un travail et obligation de le corriger;
- l'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment le français sera invité à s'inscrire au CAF.

Évaluation sommative : La cohérence, la clarté des idées et le choix judicieux du vocabulaire spécialisé seront évalués. Selon l'objet d'évaluation (exposé oral, rapport de laboratoire, travail de recherche, examen écrit, etc.), la portée de l'évaluation sommative du français peut être très variable et même conduire au verdict d'échec. Le professeur peut allouer jusqu'à 10% des points d'un travail à la correction des fautes de français (orthographe, syntaxe).

MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

L'utilisation des appareils, des machines et des locaux de laboratoire du Département par l'étudiant en dehors de ses heures de cours est absolument interdite à moins d'avoir obtenu l'accord du coordonnateur du Département.

Une tenue vestimentaire adéquate ainsi que le port des lunettes de sécurité seront exigés dans les ateliers. Ne seront pas tolérés les sandales, les culottes courtes et tout autre vêtement jugé inadéquat pour des raisons de sécurité.

Tout étudiant dont le comportement au laboratoire présente un risque pour les autres personnes présentes sera, après avertissement par le professeur, exclu du laboratoire jusqu'à révision du cas par le professeur et le coordonnateur du Département de construction aéronautique.

Un usage ou entretien non conforme aux règles enseignées d'un instrument mis à la disposition de l'étudiant(e) peut entraîner une suspension des cours de l'étudiant(e) jusqu'à révision du cas par le professeur du cours et le coordonnateur du Département.

AUTRES RÈGLES DÉPARTEMENTALES

(1) Présence aux cours

La règle de présence obligatoire s'applique à ce cours. Voir le site web du cégep à cette adresse : <http://guideena.cegepmontpetit.ca/regles-des-departements/>

L'élève doit attendre 10 minutes avant de considérer le professeur absent pour la période de cours et doit se présenter à la deuxième heure de cours sauf si un avis d'absence a été émis.

L'étudiant est responsable de son absence. Il doit s'informer auprès des autres étudiants de la classe de ce qui a été fait durant son absence et des travaux qui ont été donnés pour se maintenir à jour avec le reste de la classe.

(2) Révision de note

La demande de révision de note qui n'est pas justifiée ne sera pas considérée par le Département. Elle devra donc préciser en détails et d'une manière claire les motifs de la demande et être accompagnée des documents pertinents. Si la demande consiste à vérifier le calcul de la note finale, l'étudiant doit indiquer le détail de son propre calcul.

Les étudiants sont invités à consulter le site web pour les règles particulières à ce cours : <http://guideena.cegepmontpetit.ca/regles-des-departements/>.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit à l'École nationale d'aérotechnique du cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : <http://www.cegepmontpetit.ca/ena/a-propos-de-l-ecole/reglements-et-politiques>. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.